

Services périscolaires



Dans chaque école publique de la ville de Libourne, le service de garderie scolaire (écoles maternelles) ou d'accueil périscolaire (écoles élémentaires) fonctionne les jours de classe de 7h30 jusqu'à 10 minutes avant l'heure de rentrée en classe et 10 minutes après la sortie des classes jusqu'à 18h30.

En maternelle

L'accueil en maternelle est de type "garderie". Les agents qui assurent l'encadrement des enfants sont ceux qu'ils côtoient au quotidien dans l'école : ATSEM ou agents techniques, le plus souvent qualifiés d'un BAFA ou d'un CAP petite enfance.

En élémentaire

L'accueil en élémentaire est de type "périscolaire" avec à minima un adulte pour 14 enfants, dirigé par un référent-école municipal, directeur d'accueil périscolaire sur chaque site. Le taux d'encadrement étant réglementaire, la Ville se réserve le droit de contrôler l'accès à ce service pour réguler les sureffectifs éventuels. Chaque site fonctionne en cohérence avec [le projet éducatif de territoire.](#)



Inscriptions

Seuls les enfants dont les dossiers sont à jour et validés par l'Espace familles de la Ville peuvent être accueillis en temps périscolaire. Les dossiers d'inscription sont envoyés aux familles avant la rentrée scolaire, puis sont disponibles à [l'Espace familles](#) ou sur le site Internet [e-famille](#).

Accueil des enfants

Les enfants ne sont confiés qu'aux parents, à leurs **représentants majeurs**, ou à un mineur de plus de 15 ans dont la liste sera connue par le responsable de la garderie ou de l'accueil périscolaire.

Dans le cas d'un **retard exceptionnel**, les parents doivent alerter l'école dès que possible par téléphone. Si un enfant n'a pas été repris en charge par ses parents ou représentant à 18h30, nos services chercheront à contacter la famille par tous les moyens. En cas d'insuccès de ces démarches, l'enfant est susceptible d'être conduit à la gendarmerie.

Tarifs

Pour les habitants de Libourne, [le Calcul du quotient familial](#) détermine le prix du service pour chaque usager, en fonction des revenus du ménage.

Je découvre l'offre éducative municipale

Projet Éducatif de Territoire



Clubs découverte du mercredi matin



Les S.A.E.P. des résidences Peyronneau, Peyregourde et Garderose



Conseil Municipal Enfant



Offre municipale à destination des enfants





HOTEL DE VILLE

42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :
8h30 > 12h30
13h15 > 17h